

Conditions Générales de Vente applicables à compter du 1^{er} Janvier 2026

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les présentes conditions générales de vente ci-après "CGV", régissent sans restriction ni réserves l'ensemble des ventes et offres de vente de produits ou services de la société SANE0 FRANCE SARL auprès de sa clientèle. Préalablement à toute commande, le Client déclare avoir pris connaissance du contenu des CGV lesquelles sont mentionnées sur les documents commerciaux de SANE0 FRANCE, (tarifs, devis, accusé réception de commande, ec...) ou encore consultables sur le site internet indiqué sur ses documents.

Toute commande implique l'entière acceptation et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente et au tarif émis ou transmis par SANE0 FRANCE.

Sauf accord écrit par SANE0 FRANCE, toutes autres conditions générales d'achat, de paiement ou de conditions émises par le Client, ne peuvent prévaloir aux présentes CGV.

1.2. Le terme "Client" désigne ici tout acheteur de produits ou de services proposés par la société SANE0 FRANCE.

1.3. Si l'une quelconque des clauses des présentes CGV venait à être déclarée nulle, inapplicable ou non conforme à la réglementation en vigueur, la validité de toutes les autres dispositions n'en serait pas affectée.

1.4. Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions des présentes CGV ne serait être interprétée comme une renonciation définitive à s'en prévaloir ultérieurement.

1.5. Les présentes conditions générales de vente sont personnelles au client et ne peuvent être cédées, transférées ou communiquées à un tiers sans l'accord préalable et écrit de SANE0 FRANCE.

1.6. SANE0 FRANCE se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes CGV ainsi que ses tarifs, sous réserve du respect d'un préavis d'un (1) mois.À défaut de contestation écrite du Client dans un délai de dix (10) jours à compter de la notification des modifications des CGV et/ou du tarif, celles-ci seront réputées acceptées par le Client.

2. COMMANDES - DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

En l'absence d'une confirmation de commande ou d'un accusé de réception de commande, émis par SANE0 FRANCE dans les 72 (soixante douze) heures ouvrables suivant sa réception, la commande sera réputée acceptée, dans la limite des stocks disponibles.

Une commande ainsi acceptée telle que décrite ci-dessus, ne pourra être modifiée qu'avec le consentement écrit de SANE0 FRANCE et du Client.

Les commandes verbales ne sont pas prises en compte, seuls sont acceptés les bons de commande transmis par télécopie, messagerie électronique, par courrier ou remis en main propre, dûment remplis, signés et éventuellement tamponnés par le Client.

Toute commande spécifique d'articles personnalisés ou de services ne figurant pas sur le tarif en vigueur, devra être accompagnée d'un acompte de 50% du montant total à régler. Dans les 72 (soixante douze) heures suivant sa réception et dans l'éventualité de l'annulation de cette commande spécifique qui serait imputable au Client, l'acompte de 50% reste dû et n'est pas remboursable.

Les quantités indiquées sur nos offres de prix et nos tarifs représentent le minimum de commande.

Sauf indication contraire, le délai moyen de disponibilité des articles figurant dans le tarif en vigueur est de 8 jours, à compter de la date de départ des entrepôts de SANE0 FRANCE ou de son prestataire. Pour les commandes spécifiques, un délai indicatif sera préalablement communiqué au Client puis confirmé dans l'acceptation de commande qui lui sera adressée.

3. PRIX DE VENTE

Les prix des produits et services de SANE0 FRANCE sont établis sur la base du tarif en vigueur à la date de la commande. Les prix de vente au public ou prix de vente catalogue dont il s'agit, ne sont strictement communiqués qu'à titre indicatif.

La durée de validité d'une offre de prix émise par SANE0 FRANCE est de 30 jours, sauf indication contraire écrite.

Les prix s'entendent hors taxes, hors frais de Port ni assurance, livraison en une seule fois en France métropolitaine (hors Corse et DOM-TOM). En cas de changement dans le contexte économique, réglementaire, administratif ou financier, indépendant de la volonté de SANE0 FRANCE et affectant directement ou indirectement, la commercialisation de ses produits et de ses services, tel que l'instauration d'une nouvelle taxe par exemple, SANE0 France se réserve la possibilité d'ajuster son prix à tout moment, y compris pour des commandes en cours de traitement.

4. REMISE SUR FACTURE

Nos tarifs s'entendent nets de toute remise ou de réduction de prix.

Des remises quantitatives ou particulières peuvent être appliquées en fonction de conditions particulières de vente préalablement signées entre SANE0 France et le Client.

5. LIVRAISON

5.1 Toute commande supérieure à cinq cents (500) Euros Hors Taxes est expédiée franco de port vers l'Île de France métropolitaine et sauf indication contraire du Client, via transporteur ou tout autre moyen. Toute autre destination de livraison donnera lieu à facturation de frais de port.

5.2. En cas de vente au départ à partir de nos entrepôts ou ceux de notre prestataire, sera considéré comme livraison, l'enlèvement des produits effectué dans les locaux de SANE0 FRANCE ou de son prestataire, lors de la remise des produits au Client ou au transporteur mandaté par le Client. Dans tous les cas de livraison, les risques de perte et de dommages afférents aux produits sont immédiatement transférés au Client aussitôt les produits remis. En principe, les livraisons sont effectuées au départ de Brie comte Robert (77).

En conséquence, les frais et risques liés au chargement des produits, à leur acheminement et à leur déchargement sur le lieu de destination sont intégralement à la charge du Client.

Si le choix du transporteur ou du mode de transport incombe à SANE0 FRANCE, sa propre responsabilité ne saurait être engagée.

5.3. Les délais de livraison sont indicatifs. Aucun dépassement du délai indiqué pour quelque cause que ce soit, sa durée et les conséquences pour le Client, ne pourra donner lieu à une quelconque indemnisation du Client ou encore à l'annulation d'une commande. SANE0 FRANCE pourra procéder pour quelque cause que ce soit, à une livraison partielle qui devra faire l'objet d'un paiement à due concurrence des produits livrés.

5.4. La vérification des Produits doit être faite lors de leur arrivée à destination finale. En cas d'avarie(s) ou de produit(s) manquant(s), il appartient au Client d'émettre immédiatement des réserves précises et complètes sur les documents de transport, de confirmer ces réserves au transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans les trois (3) jours qui suivent la réception des Produits (cf. art. L.133.1 et suivants du code de commerce) et d'en transmettre aussitôt la copie de ce courrier et de sa preuve de dépôt à SANE0 FRANCE.

6. RETOUR DE MARCHANDISE(S)

Tout retour de marchandise devra avoir fait l'objet d'un accord écrit préalable et d'un N° de retour communiqué par SANE0 France sous réserve de refus par SANE0 France.

Le N° de retour devra être visible à l'extérieur du ou des colis accompagné(s) de la copie de la facture ou du bon de livraison ou du bordereau de Service Après-Vente.

Les frais et les risques du retour seront intégralement à la charge du Client.

A réception de la marchandise retournée, SANE0 FRANCE procédera à un contrôle du ou des produits. En cas de détérioration partielle ou totale rendant le(s) produit(s) inutilisable(s) ou invendable(s), le Client fera intervenir ses assurances mais en effectuera son paiement intégral au comptant, net d'escompte, à SANE0 FRANCE.

Un retour justifié par une détérioration indépendante de la volonté du Client donnera lieu, au choix de la société SANE0 FRANCE, soit à un échange, soit à l'émission d'un avoir, à l'exclusion de toute autre indemnité. En cas d'échange, les frais d'expédition des produits échangés seront à la charge de SANE0 FRANCE et les risques du transport à charge du Client.

7. PAIEMENT

7.1. Le paiement de toutes nos factures s'effectue au comptant, net d'escompte.

Tout autre délai de paiement ou condition particulière de vente fera l'objet d'un accord écrit émis par la société SANE0 FRANCE.

Nos factures doivent être réglées par chèque bancaire ou postal barré, par virement dont les coordonnées suivent, ou encore par Carte Bancaire. Les espèces ne sont pas acceptées.

Quelle que soit la forme de règlement, aucun escompte n'est accordé.

Crédit Mutuel						RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Identifiant national de compte bancaire - RIB						Domiciliation	
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devises		CCM SAINT MAUR	
10278	06003	00021464602	68	EUR			
Identifiant international de compte bancaire						BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8060	0300	0214	6460	268	CMCIFR2A
Domiciliation						Titulaire du compte (Account Owner)	
CCM SAINT MAUR						SANE0 FRANCE	
10 AVENUE FOCH						180 RUE GLORINETTE	
94100 ST MAUR DES FOSSES						77170 BRIE COMTE ROBERT	
01 49 08 51 36							
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte.Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.						PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

7.2. Hormis les cas de compensation légale, aucune compensation entre les sommes dues par le Client à SANE0 FRANCE au titre de la vente des produits, et toute autre somme que SANE0 FRANCE pourrait être amenée à devoir au Client à quelque titre que ce soit, ne pourra être réalisée par ce dernier, sans l'accord écrit et préalable de SANE0 FRANCE.

7.3. Tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités de retard calculées sur la base d'un taux égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros conformément à l'article L441-10 du Code de commerce, exigibles à compter du premier jour suivant la date d'échéance.

Tout incident de paiement ou détérioration du crédit du Client pourra justifier l'exigence de garanties, d'un règlement et d'une mise en attente suspensive de commande(s) en cours.

Sans préjudice des stipulations de tout autre accord intervenu entre les parties, SANE0 FRANCE se réserve le droit de demander le paiement avant expédition pour tout Client ne répondant pas ou plus, à ces critères.

8. GARANTIE

Tous les produits commercialisés par SANE0 FRANCE bénéficient en principe, au minimum du marquage CE. Les déclarations de conformité CE sont effectuées sous l'entière responsabilité des fabricants, distributeurs ou importateurs, fournisseurs de SANE0 FRANCE.

Sauf stipulation contraire indiquée dans ses brochures, documents et tarifs, SANE0 FRANCE accorde une garantie limitée à un (1) an, applicable dans le cadre d'un usage normal.

Les conditions de retour d'un article sous garantie, fera l'objet d'une demande préalable formulée auprès de SANE0 FRANCE qui communiquera un N° de dossier de Service Après-Vente (SAV).

La garantie accordée par SANE0 FRANCE se limite au remplacement du produit à l'identique ou de son équivalent si ce produit n'est plus disponible, ou encore, à l'établissement d'un avoir dont le montant est minoré de 1/12^{ème} par mois d'utilisation du produit. Les frais de retour restent à la charge exclusive du Client ; les frais d'expédition après remplacement du produit défectueux restent à la charge de SANE0 FRANCE.

9. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ

La marchandise livrée reste la propriété de SANE0 FRANCE jusqu'au paiement intégral de sa facture en principal et en accessoire.

Le Client doit prendre toute disposition s'agissant de l'entreposage des produits afin de les préserver contre tout dommage, avarie ou vol et souscrire une assurance couvrant de tels risques.

Le Client devra informer SANE0 FRANCE par écrit sans délai en cas de saisie-arrest ou de toute autre intervention d'un tiers sur le(s) Produit(s) impayé(s).

Le Client s'engage à faciliter toute opération de constat diligentée par SANE0 FRANCE dans le but de faciliter l'exercice d'une action en revendication.

Notamment, en cas de redressement ou de liquidation judiciaire du Client, SANE0 FRANCE pourra unilatéralement et immédiatement faire dresser un inventaire du (des) produits impayé(s) en stock chez le Client.

Nonobstant la réserve de propriété, le Client aura la faculté de revendre les produits dans le cadre normal de son activité. En cas de revente, le Client s'oblige à informer les sous-acquéreurs que les produits sont grevés d'une clause de réserve de propriété et à avertir SANE0 FRANCE de cette cession afin qu'elle puisse préserver ses droits et, le cas échéant, exercer une revendication sur le prix de revente à l'égard du sous-acquéreur.

En cas de revendication, les produits en possession du Client seront présumés ceux encore impayés. Ils seront revendiqués par SANE0 FRANCE à due concurrence du montant des factures impayées.

10. PROPRIÉTÉ ET PROTECTION DE MARQUES, BREVETS, LOGOS ET PHOTOS

Les logos, photos, brevets, documents, textes et marques des produits commercialisés par SANE0 FRANCE, appartiennent à leur(s) détenteur(s) respectif(s) et sont soumis aux règles internationales de protection, de droits et d'usage. Toute publication avec logo, marque, texte, photo ou illustration que souhaiterait utiliser le Client de produit(s) commercialisé(s) par SANE0 France, doit être préalablement et impérativement visée par une autorisation écrite de SANE0 France, qui validera le cas échéant et sans obligation d'acceptation, le Bon A Tirer (BAT) ou la maquette tels que cela lui a été soumis.

SANE0 FRANCE se réserve le droit de retirer l'autorisation d'utiliser son nom et sa(ses) marque(s) à tout Client qui ne respecterait cette clause.

Concernant les logos, brevets, marques et photos de fournisseurs de SANE0 FRANCE, cette clause est applicable et transférable au profit des détenteurs desdits droits.

11. FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable des dommages causés du fait des retards ou manquements dans la réalisation des engagements qu'elles souscrivent par les présentes en cas de force majeure, au sens de la jurisprudence.

12. LOI APPLICABLE- TRIBUNAL COMPÉTENT

Le Tribunal de Commerce de Melun sera seul compétent et la loi française sera seule applicable en cas de litige de toute nature concernant l'application ou l'interprétation des présentes CGV, ainsi qu'à la formation et à l'exécution des relations contractuelles entre SANE0 FRANCE et le Client.